



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E141221

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2024

ÉDITÉ LE 20/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE

Siret : 451 393 730 00036

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8304563

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 78088066

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 78088066

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONFORT DE L'HABITAT

12 RUE DU PRE DU THEIL
19200 USSEL

Téléphone : 05 55 72 43 79
Portable :

Fax :

Site Internet : confort-de-lhabitat.fr

E-mail : confort.de.lhabitat@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
KENJAR AMEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / MARTIN JEAN MICHEL
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 16 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	27/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/11/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/11/2021
o Fenêtres de toit	29/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	24/11/2021
o Isolation des combles perdus	24/11/2021
o Isolation des planchers bas	24/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.